



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025
EXERCICE SPORTIF 2024/2025



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 29 NOVEMBRE 2025 A 14H30

PROCÈS - VERBAL

Présidente du Comité Départemental des Alpes Maritimes de Karaté et Disciplines Associées Mme PERONNET Dominique

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par la Présidente
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23/11/2024 approuvant les comptes au 31/08/2024
- Présentation du Rapport Moral de la Présidente et Approbation
- Présentation du Rapport d'Activité du Secrétaire Général et Approbation
- Présentation du Rapport Financier du Trésorier sur les comptes arrêtés au 31/08/2025 et Approbation des comptes arrêtés au 31/08/2025
- Présentation du Budget Prévisionnel de la saison 2025/2026 et Approbation
- Quitus et Approbation donnés au Trésorier et aux membres du Comité Directeur pour leur Gestion
- Rapports d'Activités de l'Equipe Technique Départementale au 31/08/2025 et Approbation
- Présentation du Projet Sportif de la saison 2025/2026 et Approbation
- Questions diverses.

I - PREAMBULE

- ✓ Réception et Vérification des Pouvoirs
- ✓ Émargement des représentants des associations membres de l'organisme départemental et des membres du Comité Directeur.

II - PRESENTS

- Le Comité Directeur
- Les Représentants des associations membres de l'organisme départemental

III – OBJET DE LA RÉUNION

Les représentants des associations du Comité Départemental des Alpes Maritimes de Karaté et Disciplines Associées se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 Novembre 2025 à 14h30, à la salle Neptune, 809 boulevard des Écureuils 06210 Mandelieu la Napoule sur convocation par mail et annonce sur le calendrier du site du CD06KDA depuis Septembre 2025.

IV – REUNION

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par Mme PERONNET Dominique agissant en qualité de présidente, assistée de Gilles RICHARD Vice-Président, Mme BARONNET Sylvie Trésorière et Mme FUILLERAT Stéphanie Secrétaire Générale. Mme PERONNET Dominique, présidente du Comité Départemental des Alpes Maritimes de Karaté et Discipline Associées, ouvre la séance à 15h18 et remercie les membres présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Elle présente et accueille également Léa SEVERAN athlète du département qui a intégrée l'équipe de France KATA.

V – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Au jour de l'Assemblée Générale, 130 Clubs (309 voix) pouvaient prendre part à celle-ci. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les responsables des clubs présents et qui demeure annexé au présent Procès-Verbal.

Après vérification et comptabilisation de la feuille de présence dûment signée, il a été constaté que 22 Clubs étaient présents lors de cette assemblée soit un total de 73 voix.

Le Quorum n'étant pas obligatoire pour une assemblée générale ordinaire, l'assemblée peut se tenir valablement. La Présidente rappelle l'ordre du jour.

VI – APPROBATION DU PROCES-VERBAL

La Présidente propose la lecture du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Novembre 2024, en précisant que celui-ci a été adressé à tous les Clubs et également mis sur le site CD06KDA. Personne n'en demandant la lecture et personne ne prenant la parole, la Présidente le soumet aux voix. Le vote à lieu à main levée,

LE PROCES-VERBAL DU 23 NOVEMBRE 2024 EST APPROUVE A L'UNANIMITE

VII – RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE DU CD06KDA

La partie sportive, Notre Département comptait pour cette année sportive 2024 2025 : 7 363 contre 7 293 licenciés en 2023/2024.

Nombre de clubs : 130 clubs actifs.

Comme chaque année, le programme sportif proposé, a été très fourni.

Nous avons essayé de maintenir notre objectif :

Un projet formation complet : soit pour la préparation des divers diplômes FFK : AFA/DAF/DIF

Un projet organisation harmonieux.

Il devient crucial de révéler de nouvelles vocations les bénévoles, qui manquent cruellement : dans tous les domaines, sportif, logistique.

La partie économique, Nous présentons toujours un bilan en déficit, mais moindre : 4 805 € contre 12 000 € l'an passé.

Nous avons obtenu les subventions habituelles, conseil Départemental : 4 000 €, ANS ancien CNDS : 5 500 € et FFK : 24 230 €.

Nous avons une trésorerie positive à ce jour, il faudra être particulièrement vigilant pour cette année. Il a été précisé le montant de nos liquidités : A ce jour, 17 826 € sont sur le compte courant et environ 6K€ sur le livret.

La partie sociale, trois salariées à temps partiel chacune : une au secrétariat, une à la communication, une à la comptabilité Le secrétariat du CD06KDA était mutualisé avec la Ligue et le secrétariat est ouvert deux jours par semaine. (Lundi et mardi).

Le CDD de la personne à la comptabilité ne sera pas renouvelé. Le Poste Communication est à l'étude.

Il a été également fait un appel à bénévole pour la logistique du département, afin que celle-ci soit plus étoffée. Il a été expliqué les fonctions attenantes, comme la mise en place de matériel, la tenue de la buvette...

Ce matin a été évoqué la possibilité d'externaliser les services et stockages du matériel compétition. En cause, un coût élevé de 7 142 € en moyenne par an. Des éléments sont à contrôler concernant l'obtention d'agrément pour le montage des rings et réglementation d'un médecin en compétition.

Le rapport moral de la présidente est soumis au vote.

CE RAPPORT MORAL EST ADOPTE A L'UNANIMITE

VIII – RAPPORT MORAL DE LA SECRETAIRE GENERALE

RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SECRETAIRE GENERALE DU CD06KDA : 2024/2025

Mesdames, Messieurs,

Merci de votre présence à cette Assemblée Générale.

 Gouvernance et réunions

Le Comité Directeur s'est réuni à trois reprises :

- 12 octobre 2024 – Salle Neptune, Mandelieu
- 15 mars 2025 – UFR STPS, Nice
- 11 juillet 2025 – En VISIO

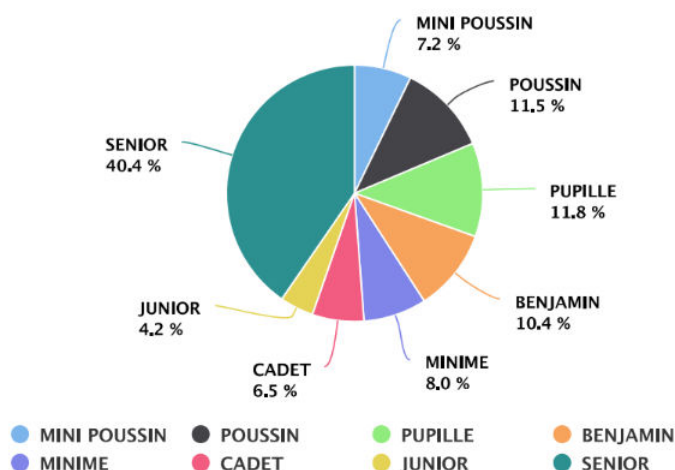
Les responsables de commissions ont été conviés à chaque session pour assurer une coordination efficace.

 Licences et Clubs

Pour la saison 2024/2025, le Département comptabilisait :

- 7 363 licenciés : 4 845 hommes (65,8 %) et 2 518 femmes (34,2 %)
- 130 clubs affiliés
- Aucun club bloqué pour défaut de licence

Répartition des licences par catégorie d'âge



Évolution des licenciés

- 2023 : 7 055 licenciés
- 2024 : 7 298 licenciés
- 2025 : 7 363 licenciés
- 2026 (provisoire) : 6 055 licenciés (données arrêtées au 11/11/2025)
- Progression nationale FFK : +2.88 %
- Progression Alpes-Maritimes : +7.93 % par rapport à 2024

Nous visons une stabilité, voire une progression, pour les saisons à venir.

💰 Rappels administratifs

- La cotisation fédérale de 250 € reste obligatoire.
- En cas de non-paiement (hors difficultés signalées), un club peut être mis en veille.
- Tous les membres, y compris les dirigeants, doivent être licenciés à la FFK.

🤝 Représentation institutionnelle

Le Département continuera à participer activement aux événements nationaux et régionaux :

- Réunion des présidents de ligues et départements
- Assemblée générale de la FFK
- Assemblée générale du CDOS
- Réunions avec les instances locales

❤️ Partenariat solidaire : Les Restos du Cœur

Dans une démarche d'ouverture et de solidarité, le Département a mis en place un partenariat avec Les Restos du Cœur.

Une cagnotte dédiée a été lancée afin de permettre l'inscription de bénéficiaires des Restos du Cœur dans les disciplines des arts martiaux.

Cette initiative vise à favoriser l'accès au sport, à renforcer le lien social et à offrir aux participants un cadre structurant et bienveillant.

Nous remercions les clubs et les donateurs qui soutiennent ce projet.

Activités prévues

Réunions et événements

- Rentrée du CD06KDA : 12 octobre 2024 – Salle Neptune, Mandelieu
- Réunion enseignants/présidents : 12 octobre 2024 – Salle Méditerranée, Mandelieu
- AG : 23 novembre 2024 – Salle Méditerranée, Mandelieu

Stages et formations

- Stage JP LAVORATO : 29 septembre 2024 – Dojo Capponi, Peymeinade
- Formation Arbitrage : 5 octobre 2024 – Salle Neptune, Peymeinade
- Formations AFA/DAF/DIF : 19–20 octobre 2024 – Golfe Juan
- Ecole Départementale : 20 octobre 2024 – Salle Neptune, Mandelieu
- Stage Vétérans avec F. MANIERI : 27 octobre 2024 – Golfe Juan
- Rencontre Départementale Katas/Kumité + mise en situation arbitrage : 10 novembre 2024 – Salle Omnisports, Grasse
- Formations AFA/DAF/DIF : 22 & 23 février 2025 – Cannes
- Formations AFA/DAF/DIF : 19–20 octobre 2024 – Golfe Juan
- Stage Nunchaku Sportif : 8 mars 2025 – Golfe Juan
- Réunion Arbitrage : 24 mai 2025 – Salle Neptune, Mandelieu

Compétitions

- Open Vétérans Katas/Kumité : 3 novembre 2024 – Le Luc
- Coupe et Championnat Katas : 1^{er} décembre 2024 – Gymnase David Douillet, Peymeinade
- Coupe Krav Maga : 15 décembre 2024 – Gymnase Honoré d'Estienne D'Orves, Nice
- Coupe Départementale Shidokan : 15 décembre 2024 – Saint Laurent du Var
- Coupe et Championnat Kumité : 11 & 12 janvier 2025 – Gymnase David Douillet, Peymeinade
- Open de France Wushu : 18 & 19 janvier 2025 – UFR STAPS, Nice
- Coupe de France Shindokaï : 15 & 16 mars 2025 – UFR STAPS, Nice
- Coupe Marcel RIFFE Nunchaku sportif : 16 mars 2025 – Salle Olympie, Mandelieu
- Coupe Kobudo sportif : 16 mars 2025 – Salle Olympie, Mandelieu
- Coupe de France Shidokan : 12 & 13 avril 2025 – UFR STAPS, Nice
- Open Kumité François GIORNELLI : 22 juin 2025 – Gymnase David Douillet, Peymeinade

Passages de grades

- Responsable : Patrick DUPEUX
- Sessions :
- 7 & 8 décembre 2024 – Golfe Juan
- 9 mars 2025 – Golfe Juan
- 14 & 15 juin 2025 – UFR STAPS Nice

Équipe technique

- Directeur technique : Richard BOUCHET
- Adjoint Directeur Technique : Anthony PEREZ

- Formation : Sabrina RISTAGNO & Loïc BARRESI
- Arbitrage : Alain DOUYERE
- Commission sportive : Rudy MANGIAPAN
- Responsable Sécurité : Gérard VIGIER

Santé et sécurité

- Une diététicienne avait été mise à disposition (avec une participation financière)
- La commission sécurité espère lancer des formations 1er secours Karaté

Une programmation ambitieuse, pensée pour satisfaire le plus grand nombre de nos adhérents. Nous resterons attentifs aux ressources financières disponibles pour maintenir ce niveau d'activité.

Merci de votre attention.

Après débat et échanges d'idées, le rapport d'activité est soumis au vote.

LE RAPPORT D'ACTIVITE EST ADOPTE A L'UNANIMITE

IX – RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER 2024/2025 DE LA TRESORIERE

Introduction :

Mesdames, Messieurs, et chers adhérents,

Les dirigeants de votre comité départementale Alpes Maritimes sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2024 2025 conformément aux dispositions de nos statuts.

Le comité départementale CD06KDA a clôturé le 31 aout 2025 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l'accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse.

Le comité tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; il procède à un rapprochement bancaire permettant d'établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire électorale de l'association.

Les opérations comptables ont été saisies par le cabinet comptable BRISVILLE et les dirigeants de l'association, tout particulièrement le trésorier, ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- Les résultats de la gestion du CD06KDA pour l'exercice 2024/2025
- La situation de la trésorerie à la clôture de l'exercice

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes, au quitus de gestion et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons également que conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres au siège pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu'ils peuvent être librement consultés au siège par les membres de l'association, sur rendez-vous.

Résultat exercice : Déficit – 4 805,15 €

Produits :

Nous avons 2 gros postes :

1. Subventions : au nbre de 3

- Départementale 4 000 € (idem les autres années)
- ANS : 5 000 €
- FFK : 24 230 € :
Rétrocession des licences

•

2. Cotisations clubs :

- Comme vous le savez chaque club doit régler la cotisation fédérale au comité départemental qui s'élève à 250€ et à la lecture du bilan qui vous a été remis, vous avez pu constater que la cotisation reçue est de 10312.50€
- Passage de grade : 10165€ de frais d'inscription

Charges :

- Commissions et équipements d'arbitrage : 15 862.92 € -> (-42%/A-1)
- Salaires : 13 095 €
- Repas arbitres/jury/commissions : 7 172.54 € ->(-28%/A-1)
- Frais de déplacement : 7 074.28 € -> (-10%/A-1)
- Charges sociales : 6 107 €
- Location Rings : 5 400 €
- Commission médicale et sécurité : 4 163 € -> (-59%/A-1)
- Location camion : 3 114 €
- Frais fixes :
 - Location garage : 2 628 € (219*12)
 - Fournitures adm : 1 471 € -> (+56%/A-1)
 - Honoraires comptable : 1 004 €
 - Maintenance copieur et divers : 871.27 €

Le reste vous est assez bien détaillé.

Trésorerie :

Au 31/08 :

Le solde au crédit agricole est de 14 861.85 €.

Le solde du livret A est 6 119.46 €

Nous allons procéder à l'approbation des comptes

Merci de votre attention

Le rapport financier a été soumis au vote.

LE RAPPORT FINANCIER, LES COMPTES DE RESULTATS ET BILAN SONT ADOPTES A L'UNANIMITE

X – BUDGET PREVISIONNEL 2024/2025

BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026 (en pièce jointe)

LE BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026 EST ADOPTE A L'UNANIMITE

XI – QUITUS TRESORIER & COMITE DIRECTEUR

Il a été fait état du mode de fonctionnement et de gestion par le Trésorier et les membres du Comité Directeur présents.

Ce point a été soumis au vote. Il a été approuvé à l'unanimité.

XII – RAPPORTS D'ACTIVITES DE L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Commentaires constructifs sur la saison 2024/2025.

Autant de points évoqués par les responsables techniques.

CES RAPPORTS ONT ETE SOUMIS AU VOTE ET ADOPTES A L'UNANIMITE

XIII – PRESENTATION DU PROJET SPORTIF

Présentation du projet sportif 2025/2026.

Un état a été effectué sur les économies à mettre en place pour faire face aux dépenses de la saison à venir.

LE PROJET SPORTIF A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE

XIV – QUESTIONS DIVERSES

Un bref débat constructif et très convivial entre les membres présents.

Lors de ce débat, la présidente Dominique PERONNET informe l'assemblée qu'elle a démissionnée de son poste de Trésorière de Ligue, mais qu'elle a conservé son poste en tant que Membre du bureau Exécutif.

Un bref état a été fait concernant le partenariat avec les Restos du Cœur. Avec des remerciements pour les participants. Grâce aux dons, une dizaine d'enfants peuvent intégrer un Club d'arts martiaux dans le département.

Décisions actées pour les années futures:

- Cotisation annuelle : 250 € dont 150 € de Cotisation fédérale.

XV - CLOTURE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16h59.

De l'Assemblée, il a été dressé le présent Procès-verbal signé par la Présidente et la Secrétaire Générale.

Mme PERONNET Dominique

Présidente CD06KDA
Vice-Présidente de la Ligue côte d'Azur de karaté et D.A.
Trésorière Générale Adjointe de la FFK
Trésorière du CDOS06.



Mme FUILLERAT Stéphanie

Secrétaire Générale CD06KDA

